

Comité international de soutien à Adlène Hicheur
(CISAH) c/o M. J.P.Lees
1785 route des vignes
74370 Villaz
[http://pagesperso-
orange.fr/soutien.hicheur/
comite.hicheur@gmail.com](http://pagesperso-orange.fr/soutien.hicheur/comite.hicheur@gmail.com)

Annecy le 20 mai 2011

Monsieur Michel MERCIER
Garde des Sceaux, ministre de la
Justice et des Libertés
13, place Vendôme
75001 Paris

Objet : Affaire Adlène Hicheur

REF: CAB/PM/NS-201100511493

Monsieur le Ministre,

Le 8 octobre 2009, le physicien des particules Adlène Hicheur était interpellé et se voyait accusé, sur la seule base d'échanges sur des forums internet dits islamistes, d'avoir proposé ses services à AQMI. Nous vous avons déjà écrit à son sujet le 9 décembre 2010.

Malgré la réponse de votre chef de cabinet adjoint M P. Martinez, en date du 8 février 2011, nous rappelant le fonctionnement de la justice et son indépendance, et concluant que « *la France est dotée d'une législation antiterroriste certes spécifique, mais dont la mise en œuvre respecte le nécessaire équilibre entre, d'une part, les garanties procédurales d'un Etat de Droit, et, d'autre part, les impératifs de protection de ses concitoyens et d'efficacité de la lutte contre le terrorisme* », force est de constater que près de 6 mois se sont écoulés depuis notre premier courrier sans qu'aucune évolution du dossier ne soit perceptible.

Tel un grand criminel, M. Hicheur, scientifique reconnu et estimé de ses collègues, se trouve à ce jour depuis plus de 19 mois en détention provisoire à la maison d'arrêt de Fresnes. Avec de la loi n°83.461 du 25 juin 1980, la France a pourtant ratifié le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, dont l'Article 9.3 stipule: « *Tout individu arrêté ou détenu du chef d'une infraction pénale sera traduit dans le plus court délai devant un juge ou une autre autorité habilitée par la loi à exercer des fonctions judiciaires, et devra être jugé dans un **délai raisonnable** ou libéré. **La détention de personnes qui attendent de passer en jugement ne doit pas être de règle, mais la mise en liberté peut être subordonnée à des garanties assurant la comparution de l'intéressé à l'audition** ».*

Récemment, nous avons appris avec consternation que M. le juge **Christophe Teissier**, magistrat en charge de l'enquête, n'envisageait pas de clore l'instruction avant septembre 2011, ce qui signifie selon toute vraisemblance que M. Hicheur, sauf coup de théâtre, restera encore maintenu en détention provisoire pour plusieurs mois. M. Le ministre, il n'est pas acceptable que sur la base d'éléments qui ne sont étayés par aucune preuve matérielle dévoilée, une personne se voit maintenue en détention provisoire pendant aussi longtemps alors qu'elle présente toutes les garanties de présentation devant la justice nécessaires, qu'elle ne peut en rien entraver l'enquête dont elle fait l'objet et qu'elle ne présente aucune dangerosité avérée. De ce point de vue, il est d'ailleurs singulier que la chambre de l'instruction, qui délibère régulièrement sur les nombreuses demandes de mise en liberté déposées par M.Hicheur, tienne systématiquement ses audiences à huis clos, et fonde ses décisions sur de vagues principes généraux au lieu de mentionner les raisons précises et impérieuses qui devraient justifier le maintien en détention provisoire pour une période dépassant de 19 mois.

Aux courriers que nous avons envoyés, votre chef de cabinet ainsi que plusieurs parlementaires prennent argument de l'indépendance de la justice et des lois anti-terroristes votées pour expliquer que l'on ne peut

pas intervenir. Monsieur le Ministre, nous estimons qu'il n'est plus possible de rester inactif en évoquant de tels principes quand dans le même temps des principes aussi fondamentaux que la présomption d'innocence, le caractère exceptionnel de la détention provisoire ainsi que la nécessité d'enquêter à charge ET à décharge semblent aussi ouvertement bafoués. Mr le Ministre, en tant que garde des sceaux nous vous demandons instamment d'intervenir pour faire respecter TOUS ces principes fondamentaux, d'intercéder pour que dans l'attente des conclusions de l'instruction, la liberté conditionnelle soit accordée sans délai à Mr Hicheur, et de veiller à ce qu'il ait droit à un procès contradictoire si des preuves de sa culpabilité existent. Une liberté conditionnelle jusqu'à son procès lui permettrait d'assurer au mieux sa défense ainsi que de recevoir les soins médicaux que son état de santé pourrait nécessiter et dont il ne peut bénéficier à la Maison d'Arrêt de Fresnes. S'il s'avérait qu'aucune preuve ne puisse être présentée contre M. Adlène Hicheur à l'issue de l'instruction, il doit être innocenté et dédommagé de cette détention provisoire démesurée.

Veillez agréer, Monsieur le garde des sceaux, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le Comité

Jean-Pierre Lees, président

Les membres du comité de soutien international à Adlène Hicheur:

*Robert Barate (Chercheur retraité, LAPP Annecy), Aurelio Bay (Chercheur, EPFL Lausanne), Dominique Boutigny (Chercheur, CC Lyon), Fabrice Couderc (Chercheur, IRFU Saclay), Aldo Deandrea (Chercheur, IPN Lyon), Louis Fayard (Chercheur, LAL Orsay), Jean-Marc Gaillard (Chercheur retraité, LAPP Annecy), Yannis Karyotakis (Chercheur, LAPP Annecy), **Jean Pierre Lees (Chercheur, LAPP Annecy, président CISAH)**, Jacques Lefrançois (Chercheur, LAL Orsay), **Jean-Pierre Merlo (Chercheur, CERN secrétaire CISAH)**, Marie Noelle Minard (Chercheur, LAPP Annecy), Tatsuya Nakada (Chercheur, EPFL Lausanne), **Monica Pepe-Altarelli (Chercheur, CERN, trésorière CISAH)**, Vincent Poireau (Chercheur, LAPP Annecy), Patrick Robbe (Chercheur, LAL Orsay), Olivier Schneider (Chercheur, EPFL Lausanne), Jack Steinberger (prix Nobel de physique 1988, CERN), Daniel Treille (Chercheur, CERN), Jean-Marie Brom (Chercheur, IPHC Strasbourg), Daniel Froidevaux (Chercheur, CERN), Fazia Hannachi (Chercheur, CENBG Bordeaux), Andreas Hoecker (Chercheur, CERN), Michel Jouvin (Chercheur, LAL Orsay), Olivier Leroy (Chercheur, CCPM Marseille), Denis Linglin (Chercheur, retraité du LAPP, ancien directeur), Daniel Sillou (Chercheur, retraité du LAPP), Jean-Yves Nief (Informaticien, CC Lyon), Tagir Aushev (Chercheur, ITEP Moscou), Philippe Ghez (Chercheur, LAPP Annecy), Michael Dittmar (Chercheur, IT Zurich), John Ellis (Chercheur, CERN), Georgios Kourkafas (Chercheur, CERN), Suzy Vascotto (retraîtée du CERN), Pham Quang-Cuong (Chercheur, University of Tokyo), Sandrine Laplace (Chercheur, LPNHE Paris), Bertrand Valage (Chercheur, IRFU Saclay), Sylvie Rosier-Lees (Chercheur, LAPP Annecy), Olivier Callot (Chercheur, LAL Orsay), Riad Idir (69 Grigny), Gilles Bogaert (Chercheur, Obs. Côte d'Azur), Pierre Petroff (Chercheur, LAL Orsay), Jean-Francois Laporte (Chercheur, IRFU Saclay), Rhani Makhloufi (38200-Vienne), Patrick Nedelec (Chercheur, IPN Lyon), Francesco Spano (Chercheur, Columbia University), Fateh Kimouche (91-Grigny), Sandrine Emery (Chercheur, IRFU Saclay), Fulvio Galeazzi (Chercheur, Roma), Aurélien Djament (Chercheur, Lab.J.Leray, 44 Nantes), Mounir Bouchkhachakh (38200 Vienne), Mr Pech (38200-Vienne), Patrick Fleury (Chercheur, retraité LLR Palaiseau), Marco Zito (Chercheur, IRFU Saclay), Armand Zylberstejn (Chercheur, retraité Saclay), Luis Gonzalez Mestres (Chercheur, LAPP Annecy), Charling Tao (Chercheur, CCPM Marseille), Niko Neufeld (Chercheur, CERN), Mehdi Makhloufi (38200-Vienne), Daniel Vignaud (Chercheur, APC Paris), Amirouche Makhloufi (38200-Vienne), Nassim Idir (38200-Vienne), Nassim Ifouzar (38200-Vienne), Olav Ullaland (Chercheur, CERN), Yassine Hakkar (38200-Vienne), Hocine Makhloufi (38200-Vienne), José Ocariz (Chercheur, LPNHE Paris), Nabil Hadj (38200-Vienne), Giampiero Mancinelli (Chercheur, CCPM Marseille), Jaouad Ez Zriouli*

(38000 Grenoble), Youssef Hadj-Houaoui (91220 Juvisy/Orge), Paula Collins (Chercheur, CERN), Régis Lefèvre (Chercheur, LPC Clermont), Ulrik Egede (Chercheur, Imperial College London), Juan Palacios (Chercheur, U.Zurich), Fabien Zehr (Chercheur, Lausanne), Marie-Hélène Schune (Chercheur, LAL-Orsay), Marco Cattaneo (Chercheur, CERN), Jan Buytaert (Chercheur, CERN), Hans Dijkstra (Chercheur, CERN), Giacomo Graziani (Chercheur, INFN Firenze), Chris Parkes (Chercheur, University of Glasgow), Julien Cogan (Chercheur, CCPM Marseille), Yury Shcheglov (Chercheur, PNPI St Petersburg), Justine Serrano (Chercheur, CCPM Marseille), Eric Van Herwijnen (Chercheur, CERN), Werner Witzeling (Chercheur, CERN), José A. Hernando (Chercheur, Univ. Santiago de Compostela), Wouter Hulsbergen (Chercheur, NIKHEF Amsterdam), Lalaine Barbon Strebel (Secrétaire, CERN), **Jean Ziegler (vice-président du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, Genève)**, Erica Deuber Ziegler (Genève), Salika Wenger (Genève), Benabdellah Soufari (68100 Mulhouse), Catherine Bruneton (Ing. Retr. Saclay), Gerrit Jan Bossen (retr. CERN), Massimiliano Ferro-Luzzi (Chercheur, CERN), Mohamed Mokchah (94250 Gentilly), Soulaïmane Chemlal (Psychologue, 95000 Pontoise), Hervé Terrier (74370 Pringy, ex étud. LAPP), Colin Bernet (Chercheur, CERN), Gennaro Corcela (Chercheur, Scuola Normale Superiore, Pisa), Vitaliano Ciulli (Chercheur, Firenze & CERN), Ilektra Christidi (Chercheur, University College, London), Friedrich Niebergall (01170-Crozet), Nicolas Zaganidis (Chercheur, Univ. Ghent-Belgique), Gianni Deroma (CERN-Président de l'Association du personnel), Catalina Girona (Barcelone - traductrice), Francois Couchot (Chercheur, LAL Orsay), Julien Brossard (Chercheur, LAL Orsay), Raphael Granier de Cassagnac (Chercheur, LLR Palaiseau), Olivier Deschamps (LPC Clermont), Francois Gieres (Chercheur, IPN Lyon), Yves Saquin (Chercheur, CEA Saclay), Jacques Colas (Chercheur, retraité LAPP Annecy, ancien directeur), Stéphanie Escoffier (Chercheur, CPPM Marseille), David d'Enterria (Chercheur, CERN), Guy Roche (Chercheur, LPC Clermont Ferrand), Guillaume Genin (38200-Vienne), Sylvie Mayer (91310-Leuville/Orge), André Martin (Chercheur, CERN), Henri-Alain Desprès (phys.retr., 91400-Orsay), Hélène Langevin (phys.hon. IPN Orsay), Michel Pons (vigneron, 41140 Thésée), Anne Roth Congès (archéologue retr., 13490 Jouques), Jean-Pierre Leroy (chercheur retr., 75019 Paris), Christine Leroy (enseignante retr., 77250 Veneux les Sablons), Pierre Coumian (mèdeecin, 93100 Montreuil), Michel Jouvin (informaticien, LAL Orsay), Mohamed Bouguerrouma (Salarié, 38200 Vienne), Stefano Palombari (Traducteur, 75010 Paris), Michel Guérin Von Eickern (Ecrivain, 01480 Fareins), Jeaninne Hermann (Enseignante retr., 06140 Vence), Chantal Vallée (Secrétaire, LAPP Annecy), Maël Hydoo (Chroniqueur Sportif, Mahébourg, Ile Maurice), Dominique Schiff (Chercheur Hon., LPT Orsay), Moustapha Thioye (Chercheur, CERN), Thierry Desjardins (Chercheur, IRD Paris), Nadine Fichard (Institut.retraitée, 01630 St Genis Pouilly), Malcom John (Chercheur, University of Oxford), Giovanni Pasaleva (Chercheur, INFN Florence), Philippe Charpentier (Chercheur, CERN), David Valls-Gabaud (Chercheur, Observatoire de Paris), Barbara Nicolas (Chercheur, Gipsa-Lab, Grenoble), Benoît Girard (Chercheur, ISIR Paris), Manuella Cirilli (Chercheur, CERN), Francis Lazarus (Chercheur, Gipsa-Lab, Grenoble), Marc-Olivier Bettler (Chercheur, INFN), Hubert Degaudenzi (Chercheur, CERN), Maurizio Pierini (Chercheur, CERN), Josiane Fichard (secrétaire d'administration, 26200 Montélimar), Philippe Rampon (retraité, 26200 Montélimar), Ahmed Redissi (Informaticien, 93150 Le Blanc Mesnil), Jean-Christophe Olivier (animateur, 38000 Grenoble), Christian Guilleminot (Chercheur, Centre Tesnière Besançon), Daniel Kunzi (Cineastre, Geneve), Nils De Dardel (Avocat, Genève), Nicolas Hoi Loung (Electrotechnicien, 41300 Salbris), Isabelle Lachenaud (Mère de famille, 97310 Kourou), Vicq Alex (Écrivain-journaliste, 17210 Montlieu), Théoleyre Alain et Danièle (retraités, 42650 St Jean Bonnefonds), Jean Claude Martin (retraité, 42000 St Etienne), Christian Bouteau (Instituteur, 17400 St Jean d'Angély), Célia Garcin (Enseignante, 01500 Ambérieu), Mathias Knecht (Chercheur, EPFL Lausanne), Hervé Le Sourd (Enseignant, 01280 Prévessin-Moëns), Mary Picone (enseignant-chercheur, EHES Paris), Korentin Boutigny (Brancardier, 93100 Montreuil), Malek Hadj (agent de prévention et de sécurité, 38200 Vienne), Ryad Reggame (ancien surveillant pénitentiaire, 57600 Forbach), Sanaa Ayari (fonctionnaire, 69190 St Fons), Leif Lönnblad (Physicien, Université de Lund et CERN), Andrea Messina (Chercheur, CERN), Markus Schultz (Physicien, CERN), Noel Hilleret (Retraité CERN), Vuko Brigljevic (Chercheur, Institut Rudjer Boskovic, Zagreb), Sergio Grancagnolo (Chercheur, Berlin et CERN), Marion Viguier (Videastre, 01630 Challex), Gersende Prior (Chercheur, CERN), Dimitrios Tsirigkas (Chercheur, CERN), Duccio Abbaneo (Chercheur, CERN), Jacqueline Viron (Retraîtée, 38200 Vienne), Jochem Snuverink (Chercheur, CERN), Louis Walckiers (Ingénieur, CERN), Jozko Strauss (Chercheur, CERN), Florent Dieterlen (Physicien, Carouge, CH), Hella Snoek (Physicienne, Université Zurich), Donald Pratt (Sociologue, San Mateo, Californie), David Smith (Physicien, CENBG Bordeaux), Mohamed Achi (Sans Emploi, 77186 Noisiel), Yan Foust (Informaticien, 74160 St Julien en Genevois), Cedric Potterat (Physicien, Universitat de Barcelona), Richard Devigne (Médecin anesthésiste, 30133 Les Angles), Tim Gershon (Physicist, University of Warwick), Christoph Frei (Technical Engineer, CERN), Gloria Corti (Chercheur, CERN), Mark Buttner (Informaticien, CERN), Abdelmadjid Makhloufi (Ouvrier, 38200 Vienne), Idriss Bouhadda (Logisticien, 38200 Vienne), Philippe Lachenaud (Chercheur CIRAD, 97387 Kourou), Jamal Mimouni (Chercheur, Univ. Constantine, Algérie), Max Baak (Chercheur, CERN), Henric Wilkens (Chercheur, CERN), Nejc Kosnik (Physicien, 91120 Palaiseau), Marie-Anne Ernewein (Enseignante, 67620 Soufflenheim), Isabelle Wingerter (Physicienne, LAPP Annecy), Jean-Paul Pinzutti (Retraité, 75018 PARIS), Vincent Devigne (Commercial, 30133 Les Angles), Chérifa Toumani (Citoyenne, 69190 Saint Fons)